

Le Val'Info

ÉDITO

Les fêtes de fin d'année ont été l'occasion de se rassembler en famille. Ces moments sont pour beaucoup d'entre nous très précieux en particulier pour les enfants.

Au-delà des cadeaux traditionnels, quelle peut être l'importance de ces fêtes familiales ?

Une récente étude réalisée par l'institut publimétrie Médiatel dit que 95 % des français se retrouvent en famille à l'occasion des fêtes de fin d'année.

La famille, quelle que soit sa forme aujourd'hui reste le socle de notre société. D'abord, elle reste la première éducatrice des enfants et des jeunes. La relation éducative s'établit dans la confiance mutuelle et le respect de chacun. Seulement 1 % des jeunes interrogés dans l'enquête publimétrie estime que la famille est peu importante.

Elle est une école de responsabilité. On y découvre son identité personnelle. On apprend le goût de l'effort et l'apprentissage de la prise de risques accompagnés. Elle permet de s'ouvrir à l'idée de prendre des engagements dans la vie sociale, civique ou professionnelle.

La famille c'est un lieu de solidarité y compris financière. C'est l'amortissement des difficultés économiques, du chômage, de la précarité, en particulier pour les jeunes qui y trouvent un tremplin pour se lancer dans les aventures de la vie.

Enfin la famille est un lieu d'espoir où chacun est reconnu comme il est dans la confiance mutuelle où le projet individuel est l'affaire de tous.

Si un philosophe a pu écrire à une certaine époque et dans un certain contexte « Familles, je vous hais », moi j'ose vous dire « Familles, la Commune compte sur vous pour aujourd'hui et pour demain ».

Que nos rencontres en familles soient nombreuses et joyeuses.

Le Maire, Gérard Tremblay

UNE NAISSANCE, UN ARBRE

Chaque année, dans nos communes déléguées, des arbres sont plantés, symboles des naissances de l'année.

Une invitation personnelle sera envoyée aux parents concernés. Chaque famille de nouveau-né pourra alors découvrir cet arbre, geste durable et symbolique d'une vie qui commence.

Rendez-vous à Saint-Lambert le samedi 3 mars, 15H30, place Linkebeek.

A Saint-Aubin, rendez-vous le dimanche 27 mai, salle Jean de Pontoise à 10H30. Lors de cette matinée, nous célébrerons la fête des Mères, nous accueillerons les nouveaux arrivants et nous remettrons le prix des maisons fleuries.



Dans ce numéro

Édito	1
Conseil municipal	2
Informations municipales	7
Vie associative	10
Numéros utiles	26-27
Agenda	28

Flash

- Autour d'Astérix 11
- « Vive la colocation » 12
- « Les 10 petits chats » 13
- Journée Structures gonflables : .. 15

L'ESSENTIEL DU 5 DÉCEMBRE 2017*

▲ AMENAGEMENT DE LA PLACE DE L'ÉGLISE DE SAINT-AUBIN LUGNE

Le projet étant situé entre 2 monuments soumis à consultation obligatoire des services de l'ABF (Mairie classée – Église inscrite), des préconisations techniques ont donc du être rajoutées au projet initial. Monsieur Hamelin, du cabinet IRH, explique notamment le surcoût par une augmentation des surfaces pavées, ce qui nécessite une préparation plus complexe. Le bureau d'études présente donc un avenant correspondant à l'augmentation de la masse des travaux soit 5 250 € H.T.

Il est proposé également de lancer l'appel d'offre pour un montant de 186.604 € HT, prix de l'estimation. La durée des travaux serait d'environ 3 mois.

▲ ASSAINISSEMENT TARIFS 2018 POUR SAINT-LAMBERT DU LATTAY

La présente délibération concerne le service d'assainissement collectif de la commune déléguée de Saint Lambert du Lattay, dont la commune a confié la gestion à la société « Nantaise des Eaux », délégataire.

Monsieur le Maire rappelle les tarifs votés en 2017 et propose de ne pas augmenter les tarifs pour l'année 2018, considérant qu'à terme, il est souhaité tendre vers une harmonisation entre les communes et que la Nantaise des Eaux a déjà augmenté sa part.

Le conseil municipal décide de fixer le tarif de la redevance assainissement pour chaque abonné raccordé à :

part fixe abonnement : 47.00 euros ;
prix du m3 consommé : 0.61 euros ;

FIXE le tarif pour les usagers non raccordés au réseau d'eau potable à :

part fixe abonnement : 47.00 euros ;
et la valeur de 80 m3
par abonné à raison de : 0.61 euros / m3 ;

DIT que la décision prend effet au 01.01.2018.

▲ ECOLES – COURS DE NATATION SCOLAIRE

Dans le cadre des cours de natation scolaire prévus par le programme de l'enseignement (élèves de CP et CE1), Madame BELLEUT propose que les enfants des écoles de St Aubin puissent continuer à pratiquer la natation scolaire à Chalonnes-sur-Loire, équipement géré par un prestataire privé - Art Fit Studi'eau.

De fait, comme l'année passée, cela implique la signature d'une convention entre l'Académie, la commune et la société Art Fit Studi'eau afin de déterminer les conditions d'organisation de cette activité impliquant des intervenants extérieurs à l'Éducation Nationale.

Le conseil municipal :

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention relative à l'organisation des cours de natation scolaire pour les 45 élèves des écoles de St Aubin de Luigné avec la Direction départementale des services de l'Éducation nationale et la société Art Fit Studi'eau ;

VALIDE les devis de cours de natation présentés par la société Art Fit Studi'eau pour un montant de 4.761,60 € TTC pour les deux écoles (1.483,20 € pour l'école privée et 3 278.40 € pour l'école publique), pour la période du 2 février au 25 mai 2018 ;
VALIDE également le devis pour le transport de la société Baudouin Voyages, pour un montant de 155 € par séance, soit un montant total de 1 860.00 € pour 12 séances.

▲ PERSONNEL FORMATION DES AGENTS PERISCOLAIRES

Considérant des pratiques non homogènes, voire inadaptées (par manque d'expérience ou absence de formation), du personnel périscolaire notamment sur le temps de la pause méridienne, il est proposé de programmer des journées de formation sur 2018.

Les formations proposées seraient de 2 types :

PSC1 : secourisme et premiers secours ;
HACCP : hygiène alimentaire ;

Pour ce faire, il serait fait appel à la société Restoria (fournisseur des repas à la cantine de St Aubin) et à une association de pompiers dont les coûts seraient respectivement de 1200,00 euros pour 5 agents (1 journée) et 50 euros par agent.

* l'intégralité des compte-rendu du Conseil est consultable en Mairie

▲ PERISCOLAIRE FREQUENTATION DU SITE « COUP DE POUCE »

Il est constaté depuis la rentrée une forte hausse de la fréquentation du périscolaire sur St Lambert du Lattay, ce qui impose d'assurer le service sur deux sites, puisque « Coup de pouce » n'est pas prévu pour accueillir tous les enfants.

Considérant cette problématique récurrente de sécurité et que le prévisionnel de fréquentation est amené à augmenter encore (compte tenu des naissances), il est demandé au conseil de se positionner rapidement sur le sujet. Vu l'avancée de la réflexion sur le projet « Cœur de Village », dont les travaux seraient étalés sur plusieurs années, il devient urgent de trouver une solution dans des délais raisonnables.

Ce point sera évoqué au début de l'année 2018.

▲ COMMISSION TECHNIQUE POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS

- **Parking de l'école Célestin Freinet : Déplacement des coffrets électriques**

Le devis Enedis pour déplacer les coffrets électriques sur l'emprise du futur parking est de 6.647,63 € TTC non négociable. Le délai de réalisation des travaux est de 12 à 15 semaines. La commission propose d'accepter le devis.

- **Réfection du mur de l'école Célestin Freinet : côté école**
Ce mur étant très dégradé, certaines pierres ne tiennent plus et tombent, ce qui n'est pas sécurisant pour les enfants.

Il est proposé de refaire un enduit côté école. Après avoir reçu 3 devis, la commission propose de retenir l'entreprise la moins disante : SARL PASQUIER pour un montant de 3 168.00 € TTC.

- **Relevé topographique : rue des Sauvins**
Après la construction des lotissements des Jardins du Layon et des Quatre Chemins, la commune s'était engagée à refaire la voie d'accès de ces lotissements.

Après ces travaux, un privé a également, de l'autre côté de la rue, prévu d'aménager 4 terrains constructibles. Tous les travaux de viabilisation étant maintenant terminés, il est proposé de retenir le cabinet Ligés pour effectuer un relevé topographique de cette rue « trottoirs, accotements, réseaux EU, EP, AEP, EDF et télécom » pour pouvoir passer ensuite à la phase réfection de cette rue, dont le montant est de 1.447,20 € TTC.

- **Vente d'un terrain communal**
La société Jarny propose de développer son site situé sur St Lambert et souhaite racheter une partie du terrain de son voisin M. GIRARD. Entre les 2 parcelles se situe un espace naturel (public), que la Sté Jarny propose de racheter également. Il est donc proposé de donner un numéro de cadastre à cet espace naturel pour rendre possible cette vente. Suite à consultation pour l'opération de bornage, le devis du cabinet Antoine FEVRIER est proposé pour 360,00 euros TTC.

▲ FONDS DE CONCOURS SIÉML ECLAIRAGE PUBLIC DE L'ABRI BUS DU PLESSIS

Suite à la demande des parents (notamment des « Lacas »), il est proposé d'éclairer l'abri bus du Plessis. Les travaux d'extension de cet éclairage public sont de la compétence du SIÉML, dont l'estimatif est de 1.972,54 euros HT pour une participation de la commune de 1.479,41 euros HT.

▲ COMMISSION ENVIRONNEMENT POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS

- **Installation d'un abri bus**
Au lieu-dit « Le Grand Beauvais » à St Aubin, 6 enfants prennent le bus sans abri. Suite à la demande des parents, il est proposé de mettre à disposition un abri bus de 2 x 2 m pour un coût de 1.189,00 € HT.

- **Cimetières**
Il est proposé d'installer des vitrines, pour afficher notamment les règlements pour un coût de 303,00 euros HT.

- **Sécurité**
Afin d'éviter des problèmes de sécurité liés à la circulation et au stationnement à l'angle de la rue Rabelais et de la rue de la belle Angevine, il est proposé d'installer une jardinière sur la voirie, pour un coût de 391,00 euros HT.

▲ COMMISSION COMMUNICATION POINT INFORMATIF

- **Site Internet**
Il est présenté en séance le nouveau site Internet de la commune. Suite au passage en Mairie des concepteurs pour expliquer le fonctionnement et les modalités de mise à jour, il reste encore quelques légères modifications avant sa mise en ligne.

▲ COMITE DE PILOTAGE - CŒUR DE VILLAGE

Suite à la réunion du dernier comité de pilotage en date du 23 novembre, il a été demandé aux membres de rendre un avis fin décembre sur les différents scénarii, afin de faire émerger un positionnement. L'objectif est ensuite, courant janvier, d'affiner ce positionnement en rentrant dans le détail technique, juridique et financier de l'opération.

▲ ECONOMIE - SALON DE COIFFURE

La gérante du salon de coiffure souhaite arrêter son bail à St Aubin. Le local pourrait être remis à disposition d'un nouveau commerçant, à des fins de bien être. Le conseil donne son accord.

SPORT PARTICIPATION A LA PISCINE DE ROCHEFORT-SUR-LOIRE

Depuis la dissolution du SIVU en charge de la piscine de Rochefort, il est convenu que la commune de Val du Layon participe aux frais de fonctionnement liés aux animations de la piscine durant l'été. Pour l'année 2017, la participation est de 1.250,00 euros, validée en conseil.

FINANCES TARIFS COMMUNAUX

Il est proposé en séance les nouveaux tarifs communaux, dont les nouveaux tarifs de la salle Jean de Pontoise, tels qu'ils seront appliqués une fois les travaux terminés.

*Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :
DECIDE de valider les tarifs communaux pour 2018 consultables dans le Layonvalois 2018.*

L'ESSENTIEL DU 9 JANVIER 2018*

FINANCES AUTORISATION D'ENGAGEMENT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET

Monsieur le Maire souligne l'intérêt de l'autorisation que peut lui accorder le conseil municipal en vue d'engager et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2017, ceci jusqu'au vote du budget primitif 2018.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

DÉCIDE d'autoriser le Maire, jusqu'à l'adoption du budget, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette,

DIT que cette autorisation concerne le budget principal ainsi que les budgets annexes Assainissement, Campings et Bâtiments commerciaux.

ECONOMIE MISE A DISPOSITION DE LA ZONE D'ACTIVITES « LE GUE MENOIS » A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LOIRE LAYON AUBANCE

La loi du n°2015 -991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation de la République a renforcé les compétences des communautés de communes. Elle prévoit ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2017, le transfert obligatoire de l'ensemble des zones communales d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, entres autres, aux EPCI à fiscalité propre. Par délibération n°002/2018 du 9 janvier 2018, la commune a accepté les conditions de transfert proposées et le dispositif a fait l'objet d'une validation.

Il est nécessaire de mettre en œuvre le dispositif. Ainsi, pour notre commune, la zone « ZAE Le Gué Menois » doit faire l'objet d'une mise à disposition des équipements et accessoires de ladite zone.

Concernant le périmètre, il est précisé qu'il est différent du zonage (UYa), duquel a été retiré une ancienne entreprise (passée en maison d'habitation) et un terrain nu.

En outre est rajouté une partie de voirie qui sert à desservir une entreprise. Enfin, le viticulteur est toujours intégré à la zone,

* l'intégralité des compte-rendu du Conseil est consultable en Mairie

bien que l'activité soit à vocation agricole. Il conviendra pour toutes ces raisons d'envisager une modification du PLU pour correspondre à la réalité.

▲ TARIFS COMMUNAUX – SALLES ET REGIES PHOTOCOPIES

Pour compléter la délibération n° 160/2017 du 5 décembre, il est proposé de rajouter les tarifs suivants :

Vin d'honneur - Salle Jean de P. - du Lundi au Vendredi : 75 €

Régie photocopies - Site de Saint Lambert :

A4 recto : 0.25 euros ;

A4 recto verso : 0.50 euros ;

A3 recto : 0.50 euros ;

A3 recto verso : 1.00 euros ;

▲ ECONOMIE/COMMERCE BAIL COMMERCIAL

Compte tenu du départ de la gérante du salon de coiffure à St Aubin de Luigné, des travaux de réfection sont actuellement en cours. Il est proposé de mettre le local (+ annexe) à disposition d'une nouvelle gérante pour des activités de santé et de bien être. Pour ce faire, il convient de signer un nouveau bail et de fixer le tarif de location à 240 euros mensuels.

▲ PERISCOLAIRE TRAVAUX DE MISE AUX NORMES « COUP DE POUCE »

Sur les bases des recommandations établies par les services de la PMI pour mettre en conformité le bâtiment « Coup de pouce » (sanitaires et contrôle d'accès au bâtiment), il est proposé de réaliser des travaux à minima pour une valeur de 30.000,00 euros environ. Et ce, dans l'attente d'une réflexion et d'une décision plus globale sur le devenir du pôle Enfance et de l'accueil périscolaire des enfants.

Le conseil municipal souhaite d'abord avoir le débat de fond sur le devenir de l'accueil périscolaire avant de se prononcer sur des travaux..

▲ PORTAGE FONCIER – OPERATION CŒUR DE VILLAGE - ACQUISITIONS

Actuellement une maison d'habitation, un garage et un terrain touchant la Maison Culturelle se trouvent en vente. Il est possible d'acquérir par le biais de la convention signée avec la société ALTER, qui peut financer ces achats pendant 10 ans maximum, si la commune a un projet.

Il y a également en vente les dépendances de l'ancienne boucherie sur lesquelles la Commune avait déjà des vues, pour pouvoir réaliser un parking, proche des magasins du centre bourg (épicerie, fleuriste, assurances, crédit agricole et maître d'oeuvre).

Ces biens étant dans le périmètre de réflexion de l'opération « Cœur de Village », la commission Technique propose de demander à ALTER de négocier ces acquisitions.

▲ RESEAUX – PROGRAMME D'ENFOUISSEMENT

Afin d'optimiser les crédits à mettre en place en 2018 et de programmer au mieux les travaux, il est demandé de confirmer auprès du SIÉML les projets de la commune, lesquels seront arbitrés en séance de comité syndical le 6 février 2018.

Il est donc proposé d'inscrire les projets suivants :

Rue du Canal Monsieur – 2^e phase – Opération 292.17.01 – ANNEE 2018

	Cout total travaux	A la charge de la commune
Distribution publique	129 315 €HT	25 863
Éclairage public	42 700 HT	8 540
Génie civil	31 710 TTC	31 710
total		66 113

Rue de la Treille – Abbé Brémond – Opération 292.17.05 – ANNEE 2019

	Cout total travaux	A la charge de la commune
Distribution publique	58 387 HT	11 677
Éclairage public	20 725 HT	4 145
Génie civil	24 444 TTC	24 444
total		40 266

COMMISSION TECHNIQUE COMPTE RENDU

- Mutualisation des services

Un courrier vient d'être diffusé à l'ensemble des agents techniques, cosigné du Maire de Val du Layon et du Président de la communauté de communes de Loire Layon Aubance. Il précise notamment que les fiches de poste pour les responsables de secteur seront bientôt mises à disposition et que les agents intéressés pourront se positionner officiellement. Dans un second temps, les fiches de missions pour chaque secteur seront définies et transmises également aux agents pour émettre leurs vœux.

- Sono de la salle Marylise

Suite à réunion avec les assurances, le matériel sera entièrement pris en charge par celles-ci, pour un coût de 800 euros.

OFFICE DE TOURISME – ADHESION

Lors du dernier conseil communautaire, celui-ci a validé la création de l'office de tourisme sur le territoire, pour lequel le siège est fixé à Chalonnes sur Loire. 7 conseillers communautaires seront représentés au sein du Conseil d'administration.

Dans le cadre des missions confiées à l'OTI, il est notamment prévu l'élaboration d'un guide présentant tous les prestataires touristiques qui le souhaitent. Pour ce faire, il est proposé une adhésion, pour un cout qui devrait être de 15 euros.

COMMISSION TOURISME DEVENIR DES BARQUES

Les membres de la commission sont invités à participer à la réflexion avec l'association « Initiatives aubinoises » sur le devenir de l'action touristique de St Aubin destinée aux promenades en barques. Une date devrait être fixée prochainement.

EQUIPEMENT – SALLE DE SPORT

Il est proposé en séance par la commission Sport de valider la construction de placards de rangement destinés à la pratique du judo, dans la salle dédiée de St Lambert, pour un montant de 1.938,00 euros TTC.

COMMISSION CULTURE BIBLIOTHEQUE

Afin de permettre l'aménagement et notamment le déménagement de la bibliothèque de St Aubin dans les meilleures conditions, il sera autorisé des heures complémentaires sur le temps nécessaire, dans un maximum de 60 heures pour l'agent concerné, qui mettra à disposition son planning dès que possible.

COMMISSION ENVIRONNEMENT

La commission travaille sur un projet d'article sur l'entretien et le propreté des trottoirs, avec un questionnement sur le rôle des administrés. Toute proposition des conseillers serait la bienvenue pour préparer l'article.

Rectificatif :

Pour vos dons pour la mise en sécurité
de l'église de St Lambert :



Fondation du patrimoine
110, rue de Frémur
BP 60412
49004 ANGERS Cedex 1

VIE COMMUNALE - INFORMATIONS MUNICIPALES

MAIRIE VAL DU LAYON

■ ST LAMBERT DU LATTAY :

11, rue Rabelais
Tel : 02 41 78 30 46
Fax : 02 41 78 32 77
mairie@valdulayon.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h-12h / 14h-17h30
Mardi, mercredi, jeudi : 9h-12h
Vendredi : 9h-12h / 14h-18h

■ ST AUBIN DE LUIGNÉ

Rue Jean Pontoise
Tel : 02 41 78 33 28
mairie-sg.staubin@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Du Lundi au samedi : 9h-12h
Fermé le jeudi

POSTE

■ Agence postale

11, rue Rabelais
St Lambert du Lattay
Tel : 02 41 54 12 53

Horaires :

Lundi/Mardi/Jeudi : 14h30-16h30
Mercredi : 10h-11h45/14h30-16h30
Vendredi : 14h30-17h45
Samedi : 10h-11h30

Levée du courrier :

du lundi au vendredi : 15h15

■ Point Poste :

VIVECO - M. et Mme SOURICE
1, place de l'Eglise
St Aubin de Luigné
Tel : 02 41 44 24 80

Horaires :

Mardi au samedi :
6h30 - 12h30 et 15h - 19h30
Dimanche : 6h30 - 12h30

Levée du courrier :

du lundi au samedi : 10h

■ LE NOUVEAU SITE DE LA COMMUNE EST EN LIGNE : www.valdulayon.fr

De la vie municipale à la vie économique, en passant par la vie associative très riche de notre commune ou encore le secteur enfance, vous trouverez aussi les informations concernant le tourisme et la culture.
N'hésitez pas à aller le découvrir.



L'AGENCE POSTALE sera fermée :

- Mardi 27 et mercredi 28 février
- Vendredi 2 mars
- Samedi 17 mars



■ COMPTEURS « LINKY »

OPPOSITION DES COMMUNES

Les délibérations prises par des conseils municipaux s'opposant au déploiement des compteurs « Linky » n'apparaissent pas fondées en droit (TA Nantes, 1er juin 2016, préfet de la Loire Atlantique, n°1603910 ; TA Bordeaux, 22 juillet 2016, préfet du Lot-et-Garonne, n°1602869 ; TA Bordeaux, 14 octobre 2016, préfet de la Dordogne, n°1604068).

En effet, si les compteurs relèvent de la propriété des autorités organisatrices de la distribution (AOD), seul le concessionnaire a le droit de les développer et de les exploiter. Par ailleurs, le déploiement est rendu obligatoire par l'article L 341-4 du code de l'énergie.

S'agissant du risque sanitaire, le Conseil d'État a conclu que les rayonnements émis étaient conformes aux seuils réglementaires et ceux admis par l'Organisation mondiale de la santé (CE, 20 mars 2013, association Robin des toits, n°354321).

Enfin, dans son avis publié le 15 décembre 2016, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) a conclu à une faible probabilité que l'exposition aux champs électromagnétiques émis par les compteurs communicants, dans la configuration de déploiement actuelle, engendre des effets sanitaires à court ou long terme.

JO Sénat, 16.02.2017, question n°23102, p.645

Traitement des déchets à Saint Lambert du Lattay

BALAYAGE DES RUES

Les prochains balayages des rues auront lieu les mardis :

- 13 février
 - 13 mars
- à partir de 6 heures.

Afin de faciliter le passage de la balayeuse, veuillez ne pas stationner vos voitures en bordure des trottoirs.

Merci de votre compréhension.

JOUR DE COLLECTE

Jours de collecte des bacs marron et jaunes :

Tous les 15 jours, semaines impaires :

- mercredi 31 janvier
- mercredi 14 février
- mercredi 28 février
- mercredi 14 mars
- mercredi 28 mars

Attention : il est rappelé qu'après chaque passage, les bacs doivent être rangés et ne doivent pas rester sur les trottoirs.

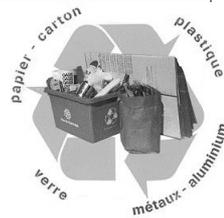
COLLECTE FERRAILLE

Les prochaines collectes de ferraille à la déchetterie du Bottereau à Thouarcé ont lieu *le 2^{ème} samedi du mois* **ET les 3^{ème} et 4^{ème} vendredis du mois**

Soit les prochaines dates :

- Les samedis,**
de 9H à 12H
et 14H à 17H :
- 10 février
 - 10 mars

- Les vendredis,**
de 14H à 17H :
- 26 janvier
 - 16 février
 - 23 février
 - 16 mars
 - 23 mars



OUVERTURE DECHETTERIE THOUARCE

Lundi et mardi
de 9H à 12H
Mercredi
de 14H à 17H30

Vendredi
de 9H à 12H et de 14H à 18H
Samedi
de 9H à 12H et de 14H à 17H30
(samedi après-midi réservé aux particuliers)



Depuis le 1^{er} Janvier, Le Smitom et son prestataire, la Société Brangeon, ont décidé de modifier le système de collecte des déchets. Cela implique inévitablement des changements. La première collecte a d'autant plus été compliquée en raison de la tempête avec beaucoup de containers déplacés ou couchés.

Le marquage qui a été effectué n'est qu'un repère, vous pouvez placer vos bacs quelques mètres plus loin si cela ne perturbe pas la collecte, vous ne devez pas obliger le camion à faire une manœuvre et ils ne doivent pas présenter un danger pour la circulation. Quand il y a plusieurs foyers sur un emplacement, les jaunes doivent être ensemble et les marrons ensemble le plus alignés possible.

Les bacs sont levés par le camion du côté ouverture du couvercle et non côté charnière. La poignée de votre container doit donc être orientée vers le mur et non vers la route.

Les points d'apport volontaire seront opérationnels fin du mois vous permettant d'y déposer occasionnellement (18 fois par an) avec votre badge déchetterie (à demander au Smitom si vous n'en avez pas ou égaré) vos ordures ménagères ou tri (sacs de 50 L max).

Pour améliorer la collecte, n'hésitez pas à signaler des incohérences ou des dysfonctionnements auprès du Smitom, et n'oubliez pas de rentrer vos bacs après la collecte.



Pour contacter le SMITOM : www.smitom-sudsauumurois.com ou par téléphone : 02 41 59 61 73.



Traitement des déchets à Saint Aubin de Luigné

Les bacs de déchets ménagers doivent être sortis le lundi soir et placés dans les endroits définis sur la chaussée. Après le passage du camion, nous vous remercions de ranger votre bac. Les tris sélectifs dans le bourg s'effectuent le jeudi matin.

Il est indispensable de sortir les sacs jaunes mercredi soir. Si le camion n'a pas pris votre sac, c'est qu'il contient des éléments non recyclables.

Nous vous remercions de ne pas les laisser sur la chaussée.



Rappel : pour la sécurité des agents de ramassage, les sacs jaunes doivent être déposés

aux mêmes emplacements que les bacs à ordures ménagères. Ainsi, les bacs sont collectés d'un seul côté de la rue, il en sera de même pour les bacs jaunes.

ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES DE CHAMPTOCÉ ET DE ROCHEFORT MODIFIÉS À COMPTER DU 14 JUIN

En raison de travaux de restauration et de mise en sécurité, la montée sur les quais métalliques sera impossible. Seuls les déchets verts, les déchets dangereux, les déchets d'équipement électriques et électroniques (écrans, frigo, perceuse...) ainsi que les déchets recyclables (verre et papiers) pourront être acceptés sur ses sites.

Les dépôts des encombrants, bois traité, ferraille, gravats et cartons devront se faire sur les déchèteries de St Georges s/ Loire et de Chalonnes s/ Loire. Le service environnement de la communauté de communes Loire-Layon-Aubance qui reste à votre écoute pour toute interrogation prendra également toutes les dispositions nécessaires pour limiter au maximum les inconvénients générés par ces travaux (temps d'ouverture, plage horaire...).

Nous vous rappelons les horaires actuels d'ouverture des déchèteries de St Georges sur Loire et de Chalonnes sur Loire :

VERRE
NI BOUCHON, NI COUVERCLE, NI VAISSELLE CASSÉE

EMBALLAGES RECYCLABLES
PETIT-À-PETIT CHACUN FAIT SON TRI
BRIQUES ALIMENTAIRES, CARTONNETTES
EMBALLAGES EN MÉTAL (conserves, bidons, cannettes, aérosols bien vidués de leur contenu)
ECO EMBALLAGES
BOUTELLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

ORDURES MÉNAGÈRES

TOUS LES PAPIERS
DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2017
TOUS LES PAPIERS SE TRIENT ET SE RECYCLENT

IL EST INTERDIT DE JETER :
Déchets dangereux, déchets électriques et électroniques.
Vous pouvez les apporter en déchèterie.

ecofolio

Chalonnes sur Loire Le Bignon

Lu : 10h-12h / 16h30-18h30
Ma : 16h30-18h30
Me : 16h30-18h30
Ve : 16h-19h
Sa : 9h30-13h / 16h-18h30

St Georges sur Loire Le Petit Bouju

Lu : 10h-12h / 16h-18h
Me : 18h30-18h30
Je : 16h30-18h30
Ve : 16h-19h
Sa : 9h-12h / 14h-17h

■ BIBLIOTHÈQUE

SAINT-AUBIN DE LUIGNÉ

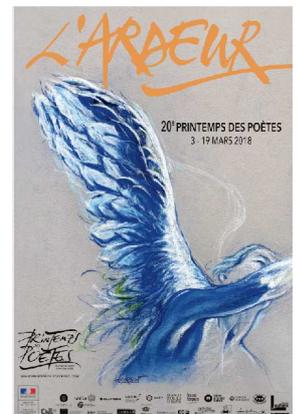


AUX MILLE ET UNE PAGES
RESEAU DES MEDIATHEQUES

CHAUDFONDS-SUR-LAYON
DENIEE
ROCHEFORT-SUR-LOIRE
SAINT-AUBIN-DE-LUIGNÉ

LES PROCHAINES ACTIVITÉS À LA BIBLIOTHÈQUE DE ST AUBIN DE LUIGNÉ :

- **L’emménagement dans la nouvelle bibliothèque** est repoussé en raison de l’incendie de la menuiserie LMB Martin Frères qui intervient sur le chantier. Mais les travaux se poursuivent. Nous ne manquerons pas de vous informer de l’avancée du projet et des dates de fermeture de la bibliothèque pendant trois semaines pour son déménagement.
- **Soirée jeux** organisée et animée par l’équipe de la bibliothèque le **vendredi 23 février, salle Jean de Pontoise à 19h.**
- **Le Prix Littéraire des Maternelles et des Cours Moyens** initié par le Réseau 1001 pages, circule parmi les familles de l’école RG Cadou. Le dépouillement des votes donnera lieu à une cérémonie conviviale en fin d’année scolaire.
- **Le prix Bull’en Layon 2018** est en cours également à St Aubin, Chaudfonds et Rochefort. 10 Bandes Dessinées adulte sont à découvrir jusqu’en juin, afin de choisir celle que vous préférez.
- **Des accueils de classe** animés par les bénévoles de la bibliothèque ont lieu régulièrement tout au long de l’année scolaire, ainsi que des lectures en anglais réalisées par Mandy.
- **Le Printemps des Poètes** aura lieu cette année **du 3 au 19 mars**. Fruit de la collaboration entre les bibliothèques de Val du Layon, le réseau 1001 pages et l’association des Amis de la Haute Guerche, il promet d’offrir un riche programme, avec la participation des écoles et de la Compagnie théâtrale Chauffe-Brûle.



Bibliothèque de Saint Aubin de Luigné

13 rue Jean de Pontoise, Saint Aubin de Luigné, 49190 Val du Layon

02 41 66 31 94 - bibliostaubinluigne@orange.fr

Ouverte aux lecteurs : mercredi de 16h à 18h - samedi et dimanche de 10h30 à 12h30

■ HARMONIE

SAINT-LAMBERT DU LATTAY

**Dimanche 25 mars
à 15H
salle Marylise**



Les Harmonies de St-Lambert et Mozé-sur-Louet vous proposent un concert de printemps.
Entrée gratuite

■ LES SHOWBINOIS

SAINT-AUBIN DE LUIGNÉ

Le Cercle St Louis à St Aubin de Luigné vous invite à ses représentations de théâtre saison 2018 .

La troupe renouvelée et agrandie des SHOWBINOIS reprend du service avec 9 acteurs pour jouer une comédie hilarante de Jean Charles Gaillard :

- Les samedis
10 et 17 mars 2018
à 20h30
- Les dimanches
11 et 18 mars 2018
à 15h

Les Showbinois

THEÂTRE

Vive la Colocation

une comédie
de Jean-Charles Gaillard

Salle Saint Joseph
Saint-Aubin-de-Luigné
<http://cercle-st-louis.jimdo.com>

TARIFS 7 euros, 2 euros 6 à 12 ans, gratuit moins de six ans
Réservations : <http://cercle-st-louis.jimdo.com>
ou par tél. 02 41 78 98 20

Résumé de la pièce : **VIVE LA COLOCATION**

Claire est secrétaire ordonnée, ayant pour mère une femme haute en couleur et un petit ami très jaloux .
L'arrivée d'un colocataire va bouleverser sa vie bien tranquille...

Les mensonges vont créer des situations plus drôles les unes que les autres....

■ LA TROUPE BACCHUS

SAINT-LAMBERT DU LATTAY

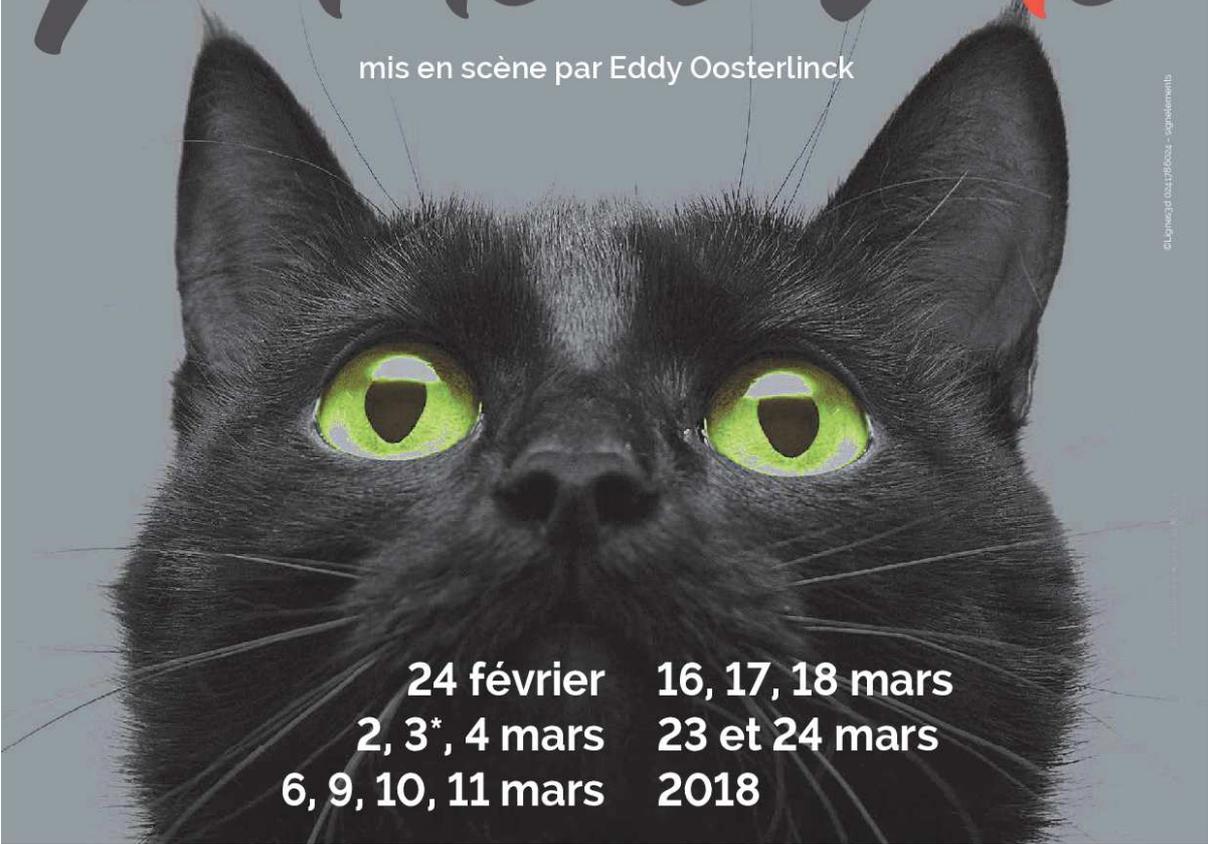
La Troupe Bacchus présente

Agatha **10** Christie

THÉÂTRE

petits chats

mis en scène par Eddy Oosterlinck



24 février 16, 17, 18 mars
2, 3*, 4 mars 23 et 24 mars
6, 9, 10, 11 mars 2018

mardi, vendredi et samedi à 20h30 - dimanche à 16h

Musée de la Vigne et du Vin d'Anjou - Saint-Lambert-du-Lattay

*le 3 mars, soirée Cocktail
Tarif unique 22 €

latroupebacchus.jimdo.com
www.musee-vigne-vin-anjou.fr

RÉSERVATIONS au 06 45 13 34 32
ADULTES : 11 €
ENFANTS (moins de 14 ans) : 5,50€

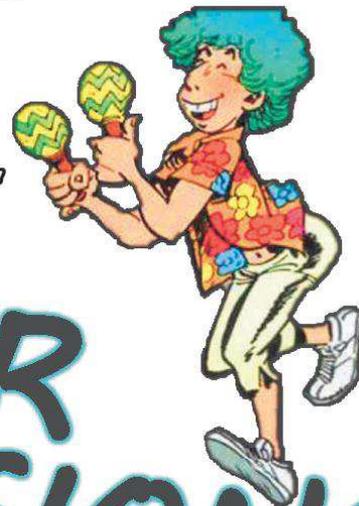
■ MAISON CULTURELLE
SAINT-LAMBERT DU LATTAY

Vous aussi, participez !



Préparation d'une animation
pour le carnaval de St Lambert

- ✓ Enfants (+8 ans), Ados, Adultes
- ✓ Ouvert à tous, pas besoin d'être musicien



ATELIER PERCUSSIONS

Ateliers le samedi matin

10/02
17/02 de 10h à 12h
24/02
17/03
31/03
07/04 + Carnaval
le 8 avril !

Ateliers organisés par
l'association Maison Culturelle,
animés par Franck Albert
et Rozenn Socheleau.

Renseignements à l'accueil de l'association,
au 02.41.78.47.61 ou contact@maisonculturelle.org,
participation libre aux frais de l'atelier.

Association **Maison Culturelle**

5, rue Emile Godillon
St Lambert du Lattay
49750 VAL DU LAYON

T 02.41.78.47.61
@ contact@maisonculturelle.org
f [maisonculturellesaintlambertdulattay](https://www.facebook.com/maisonculturellesaintlambertdulattay)



■ APE DE L'AVENIR

SAINT-LAMBERT DU LATTAY

DIMANCHE 25 FÉVRIER 2018

Ouvert à tous
de 0 à 99 ans

9 H 30 - 19 H 00'

Gymnase rue Pasteur - près du stade

St Lambert du Lattay

Structures Baby - Enfants - Ados - Adultes

5 €
Par enfant

1 €
Par adulte

Plusieurs parcours
Duel - Jeux d'adresse - Jeux en bois



apedelavenir@gmail.com
f APE de l'avenir

Restauration sur place
Chaussettes obligatoires

"Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique"
Journée organisée par l'APE Ecole Publique C. Freinet

■ APEL ST JOSEPH

SAINT-LAMBERT DU LATTAY

Et si ce début de nouvelle année rimait avec tri de papiers !

L'an dernier, vous avez été nombreux à contribuer à la réussite de notre opération « collecte de papiers » .

Cette année encore, la benne à papiers sera de retour sur la **place Linkebeek**

du vendredi 6 avril à 16H

au lundi 9 avril 10H

Alors n'hésitez pas à stocker, dès aujourd'hui, papiers, catalogues et journaux.

Nous vous remercions par avance de votre précieuse participation.

L'équipe A.P.E.L de l'école St Joseph



■ COMITÉ DES FÊTES

SAINT-LAMBERT DU LATTAY



Le Comité des Fêtes de St Lambert vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Le carnaval revient pour sa 3^{ème} édition le dimanche 8 avril avec comme thème « Voyages autour du Monde », n'hésitez pas à rejoindre les chars, déjà présents, déguisés et pourquoi pas avec votre propre char.

Le Festi'Layon aura lieu le samedi 16 juin au parc L. Piard avec le forum des associations.

Nous recherchons toujours des personnes pour nous aider occasionnellement lors de nos manifestations.



DESIGNATION	TARIF
Chapiteau de 72m ²	180 €
Chapiteau accordéon 4m x 4 m	60 €
Stand 3 m x 3 m	15 €
Stand 6 m x 3 m	25 €
Table 2m50 + tréteaux	3 €
Banc 2m50	1 €
Table inox	12 €
Évier inox	5 €
Table de cuisson Plancha	15 €
Percolateur	10 €
Rallonge électrique 25 m Rallonge électrique 12,5m Triplette Spot halogène Tuyau d'eau + emboutes	1 €
Lot de 30 assiettes	5 €
Lot de 30 verres	2 €
Lot de 30 fourchettes Lot de 30 grandes cuillères Lot de 30 petites cuillères Lot de 30 couteaux	3 €
Bar complet	10 €
6 pichets en verre	5 €

Nouveauté : chapiteaux accordéon 4m x 4m

Contact pour les réservations :
Franck Bourdeau : 06 88 17 51 18

■ CRU DE L'AMITIE

SAINT-LAMBERT DU LATTAY

JEUX DE SOCIÉTÉ

Tous les jeudis à 14 H 30
Ouvert à toutes les personnes souhaitant rejoindre le Cru de l'Amitié

Salle du Coin d'Hyrôme

DÉGUSTATION DES BOTTEREAUX

Vendredi 9 février
Inscription le Mercredi 31 janvier

Salle Coin d'Hyrôme
De 10H30 à 12H

REPAS SURPRISE

Jeudi 22 mars
Inscription le Mercredi 7 mars

Salle Coin d'Hyrôme
De 10H30 à 12H

■ SAPEURS POMPIERS

Vous avez envie de devenir Sapeur pompier volontaire, vous pouvez nous rejoindre.

Si vous souhaitez renforcer notre équipe, vous pouvez nous rejoindre tous les lundis, de 19h à 20h, au **Centre de Première Intervention de Val du Layon, situé 11 rue Pasteur Saint Lambert du Lattay.**

Vous y rencontrerez les membres de l'équipe de garde du jour, qui vous accueilleront avec plaisir et vous informeront sur l'activité de Sapeur Pompier Volontaire.

Vous pouvez aussi joindre directement le chef de centre, le Lieutenant Frédéric DUPUIS (02 41 78 74 39) ou l'adjoint au chef de centre, le Lieutenant Stéphane BOITTIAUX (02 41 79 88 30)

Nous avons besoin de vous !

sapeur-pompier

volontaire

Les conditions d'engagement

- Etre âgée de 16 à 55 ans
- Mesurer au minimum 1,60m
- Disposer d'un casier judiciaire vierge et de ses droits civiques
- Position régulière/ Service national
- Remplir les conditions d'aptitude physique et médicale

Le sapeur-pompier volontaire est engagé pour une période de 5 ans, tacitement reconduite.

Le recrutement

- 1- Rencontrer le chef du centre de secours le plus proche de son domicile.
- 2- Une fiche de candidature est transmise au Service Départemental d'Incendie et de Secours
- 3- Une journée d'évaluation (tests physiques et exercices écrits) précède la remise du dossier de recrutement.
- 4- Lorsque le dossier est complet, le candidat est convoqué à une visite médicale d'aptitude. Démarre ensuite la formation initiale.

La formation initiale

- 3 modules de 10 jours qui peuvent s'étaler sur 3 ans (semaines bloquées ou week-ends)
- 1 formation de perfectionnement est suivie tout au long de la carrière. Elle est aussi l'occasion de se spécialiser dans divers domaines (conduite, feux de forêts...).

La vie du centre de secours

Une fois formé, le sapeur-pompier intègre un centre de secours, lieu privilégié d'échanges et d'apprentissage. Il est affecté à une équipe dont le tour de garde revient tous les 3 à 4 semaines. Ce lieu de vie organisé par le chef de centre est rythmé par des manoeuvres et exercices permettant un maintien des acquis et une cohésion de groupe précieuse en intervention.



Se rendre Disponible

Une fois formé, le sapeur-pompier volontaire intègre une équipe de garde, alertée en priorité pour participer aux interventions. Il doit pouvoir rejoindre la caserne dans un délai de 5 minutes pour assurer les départs.

Cette astreinte est organisée toutes les 3 à 4 semaines selon les centres.

L'employeur peut s'engager aux côtés du sapeur-pompier volontaire en signant une convention de disponibilité, organisant les absences de son employé pour participer aux missions de secours. A ce titre, il perçoit une indemnisation.

■ VIGILANCE CITOYENNE 49

SAINT-LAMBERT DU LATTAY

Notre Assemblée Générale s'est tenue le 14 novembre 2017, 30 personnes étaient présentes.

Après approbation des rapports moral, d'activité et financier, les orientations pour l'année 2018 ont été débattues :

- Soutien direct aux personnes désireuses de refuser le compteur Linky
- Réunions d'informations
- Rencontres avec des groupes de résistance existants ou en cours de formation.

Nous nous réunissons une fois par mois, pour un temps d'échanges, de discussions et d'informations partagées. Le montant de l'adhésion à l'association a été fixé à 10€.

Des graines de résistance germent autour de chez nous : nous apportons notre soutien au collectif Chemillois nouvellement créé et les assistons pour animer une réunion d'information prévue deuxième quinzaine de février. La date précise sera communiquée par voie de presse et par affichage.

A ce jour, 477 communes ont pris des arrêtés interdisant ou stoppant le déploiement des compteurs, dont des grandes villes comme Caen, Bayonne, Aix en Provence, Tulle, Castres, Auxerre, Saint-Denis...

L'effet statistique positif joue dans notre sens au fur et à mesure que l'information diffusée permet la prise de conscience et que la résistance s'organise.

Pour nous contacter : Eddy Cesbron au 02 41 54 82 07
Gérard Gardelle au 02 41 68 31 04

■ SYNDICAT D'INITIATIVE

SAINT-LAMBERT DU LATTAY



Une petite erreur s'est glissée dans notre article du Layonvalois, les randonnées ont toujours lieu les :

- Mardis des semaines paires
- Jeudis des semaines impaires



■ COMITÉ DE JUMELAGE

SAINT-LAMBERT DU LATTAY



ATTENTION, UNE ERREUR S'EST GLISSEE DANS LE BULLETIN ANNUEL « LE LAYONVALOIS »

L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION A LIEU LE

VENDREDI 9 FEVRIER 2018

A 19H30

SALLE JEAN DE PONTOISE - ST-AUBIN DE LUIGNE



BULLETIN D'INSCRIPTION

(A RENDRE AVANT LE 15 MARS)

VOYAGE A LINKEBEEK (Belgique) DU 10 AU 13 MAI 2018

A REMETTRE A ROSELYNE OGER (mairie de St Lambert) OU FRANCK LANNUZEL OU GENE DAVY

M./Mme :

Adresse :

Tel :

Adresse mail :

Participeront aux festivités du jumelage des 10-13 mai 2018.

(Éventuellement) Prénom(s) et âge(s) des enfants qui accompagnent :

.....

Nous voyagerons (*) : en CAR (50 €/adulte- 25 €/enf jusqu'à 16 ans) – en VOITURE PERSONNELLE (10 €/adulte)

Nous avons une famille d'accueil (*) : OUI-NON

Si OUI, merci de nous indiquer son nom :

UN T-SHIRT DU JUMELAGE EST OFFERT A CHAQUE PARTICIPANT ;

Veillez nous indiquer les tailles (y compris celle des enfants) :

.....

Joindre le règlement par CHEQUE (à l'ordre du Comité de Jumelage)- ESPECES

Possibilité de faire plusieurs chèques

* rayer la mention inutile

■ SYNDICAT LAYON AUBANCE LOUET

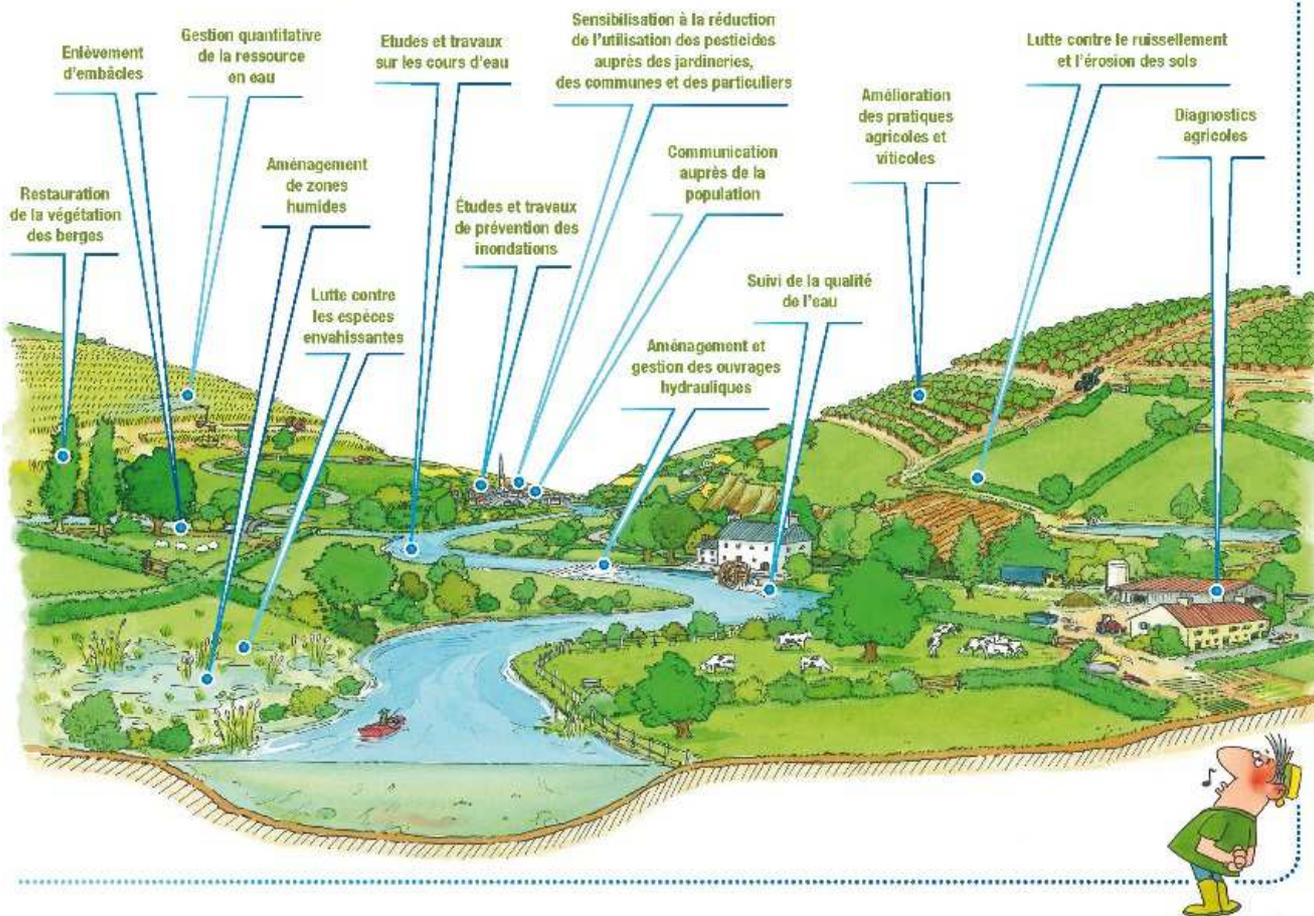


La **G**Estion des Milieux Aquatiques et la **P**révention des Inondations est une nouvelle compétence des collectivités. Elle est devenue obligatoire au 1^{er} janvier 2018 et transférée de droit aux intercommunalités.

Afin d'exercer cette compétence à une échelle hydrographique cohérente : celle du bassin versant « Layon Aubance Louets », la compétence GEMAPI est transférée au **Syndicat Layon Aubance Louets (SLAL)**.

Le **Syndicat Layon Aubance Louets (SLAL)** a pour objet l'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Ces principales missions sont la restauration des cours d'eau, des zones humides et la sensibilisation des agriculteurs, des viticulteurs, des particuliers et des communes à la diminution des pesticides dans l'eau. Il assure également le portage et l'animation du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Layon Aubance Louets.

Les missions du syndicat



Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est un document de planification élaboré de manière collective par la Commission Locale de l'Eau. Il fixe des objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur, de protection quantitative et qualitative de la ressource en eau. Il est analogue à un Plan Local d'Urbanisme qui définit les règles d'urbanisation à l'échelle d'une collectivité.



En savoir plus : www.layonaubancelouets.fr

■ CENTRE SOCIOCULTUREL DES COTEAUX DU LAYON



Le Centre Socioculturel des Coteaux du Layon et la Mission Locale Angevine organisent comme chaque année un temps fort autour des VACANCES & JOBS D'ÉTÉ.

Cette année, nous vous proposons de nous retrouver le mercredi 15 février 2017 entre 17h30 et 20h30 à la salle du Layon à Thouarcé – Bellevigne en Layon (sur la route de Faye d'Anjou)

Au programme :

- Des pistes pour des offres d'emplois
- Du local à l'international – des pistes pour bouger en France et ailleurs !
- Témoignages divers, rencontre avec des jeunes partis vivre des expériences à l'étranger (stage, Service Volontaire Européen, voyage, Erasmus, job à l'étranger, ...)
- Présence de Parcours le Monde : association qui accompagne les jeunes dans leurs expériences à l'étranger
- Atelier CV/lettre de motivation
- Organisation de déplacements collectifs pour entretiens d'embauche saisonniers sur la côte et accompagnement sur de la recherche de jobs saisonniers agricoles dans les départements voisins
- Un petit temps convivial autour de pizzas et de jeux.

A partir de 17 ans - GRATUIT

Plus d'infos :

Lucie BAPTISTE ou Samuel POULIN au CSC des Coteaux du Layon 02 41 54 06 44

Delphine BOSSÉ à la Mission Locale Angevine 02 41 54 05 85

■ LA JOB WEEK

Du lundi 5 au vendredi 9 mars prochain, le Point Information Jeunesse, Initiatives Emplois et la Mission Locale Angevine organisent une semaine sur l'emploi avec au programme :

- ateliers CV/lettres/offres d'emplois, visite d'entreprise, informations sur le bafa, sur le baby-sitting, ou encore sur les possibilités qui peuvent s'offrir à l'étranger.

Les ateliers se dérouleront dans la salle du comité au Centre Socioculturel des Coteaux du Layon au Neufbourg à Thouarcé.

Le programme sera bientôt diffusé et disponible :

- sur le site du Centre Socioculturel : www.habitants-associes.fr
- sur la page Facebook : Centre Socioculturel des Coteaux du Layon.

■ VILLAGES EN SCENE



(S)ACRE

CIE D.A.D.R., DAVID DROUARD

Dans hybride, à partir de 8 ans

Samedi 3 Février - 20H30

BELLEVIGNE-EN-LAYON - FAYE D'ANJOU,
Pôle culturel, rue Albert Lebrun



SŒURS SANTIAG

CIE OSTEOROCK

Duo dansé à destination du jeune public

À partir de 6 ans

Mercredi 21 Février - 18H

SAINT GEORGES SUR LOIRE,
Salle Beausite, rue des Peupliers



SOIRÉE SPÉCIALE « LA PARENTHÈSE »

JE SUIS SAGE, MAIS TU ME MANQUES,

Monologue dansé d'un homme qui s'adresse à son fils.

ASKAULOS

Création chorégraphique et musicale.

Jeudi 22 Février - 16H30

CHALONNES-SUR-LOIRE,
Espace Ciné-musique, rue Félix Faure



SOIRÉE SPECTACLE, CONCERT ET REPAS

DES GOURMANDISES SUR L'ÉTAGÈRE

Cie La Sensorielle

DES FOURMIS DANS LES MAINS

Septet - Chanson pétique pour cordes et tambours

Vendredi 16 Mars - 19H30

ROCHEFORT-SUR-LOIRE
Salle de la Prée, rue Haute des écoles



AU LOIN

PLASTIQUE PALACE THÉÂTRE

Théâtre de marionnettes et d'objets

Pour des spectateurs de 3 à 7 ans

Mercredi 21 Mars - 16H30

Mozé-sur-louet

Salle du coteau, chemin des Ganaudières



LIOR SHOOV

PERFORMANCE MUSICALE

Jeudi 22 Mars - 20H30

CHALONNES-SUR-LOIRE,

Espace Ciné-musique, rue Félix Faure



DÉLUGE

COMPAGNIE SANS GRAVITÉ

Nouveau cirque

Journée perturbée pour clown optimiste,

Jonglage inversé et magie d'impondérable

Samedi 31 Mars - 20H30

BELLEVIGNE-EN-LAYON - FAYE D'ANJOU,

Pôle culturel, rue Albert Lebrun

RESERVATIONS

Par internet : www.villages-en-scene.fr

Par téléphone : 02 41 78 26 21

ou 02 41 54 06 44

Sur place : Le Neufbourg -

Place du Champ de Foire - Thouarcé

■ RECYCLERIE

THOUARCÉ

*Au printemps 2018,
une Recyclerie ouvrira à Thouarcé **

(commune déléguée de Bellevigne-en-Layon)*

Un objet ne vous sert plus ? Déposez-le à la Recyclerie !

Il sera trié, valorisé et vendu à petit prix dans la future boutique solidaire.



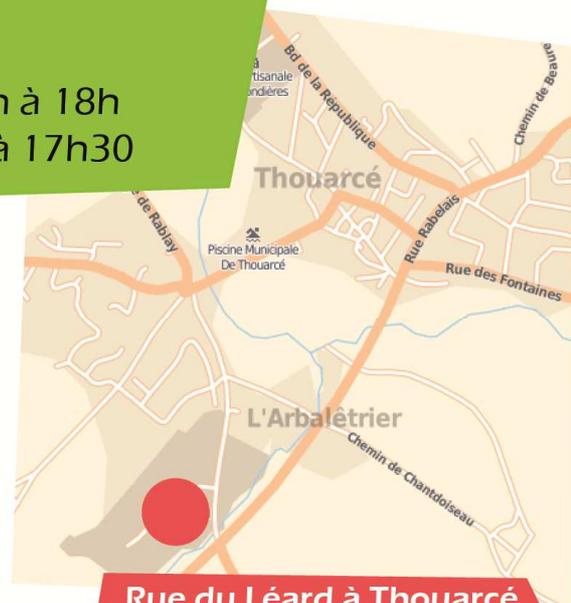
Depuis le 29 novembre :

(et jusqu'à l'ouverture de la boutique)

- le mercredi de 14h à 17h30
- le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

**La recyclerie n'est pas ouverte
et vous souhaitez déposer des objets?**

Il est possible de le faire en déchèterie,
aux horaires d'ouverture habituels.
(pour les habitants munis d'un badge).



Rue du Léard à Thouarcé



■ JOURNEES DE RENCONTRE AUTOUR DU PATRIMOINE MINIER

CHALONNES SUR LOIRE

UN GRAND MOMENT SE PRÉPARE

ET VOUS ÊTES INVITÉS À Y PARTICIPER !



Vous avez des fossiles de plantes et vous souhaitez en savoir plus. Alors, venez les présenter dans le cadre d'une exposition qui se tiendra lors :

**« Des journées de rencontre autour du patrimoine minier de la Corniche angevine »
du 3 au 7 juin 2018.**

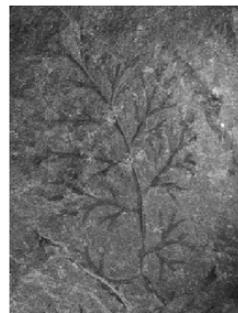
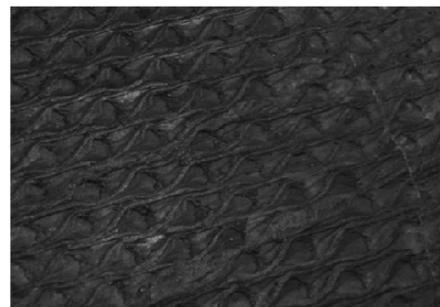
Ces journées sont organisées par Christine Strullu-Derrien (chercheur en Paléobotanique) et Sylvain Marçais (Président de l'Association Ste Barbe des Mines).

Les municipalités, des scientifiques européens, des membres d'associations, des écoles, ainsi que beaucoup de personnes intéressées par les mines de charbon et les trésors qu'elles renferment, participent au projet.

Parmi ces trésors, se trouvent des fossiles de plantes. Pour avoir une vue d'ensemble de ce qui a été récolté dans les mines de la Corniche angevine, nous faisons appel à ceux qui possèdent des fossiles.

En nous les prêtant le temps d'une exposition, vous gagnerez en retour de pouvoir en discuter avec des experts, ou de connaître le nom de vos fossiles. Ce sera aussi l'occasion de raconter comment, et où, votre fossile a été découvert.

Nous comptons sur vous pour que l'exposition soit la plus belle possible, et ainsi rende hommage aux mineurs de la Corniche et à leurs familles.



Contacts :

Marie Paule Martin :

marie-paule.b@stebarbe.com

ou **Christine Strullu-Derrien :**

christine.strullu@orange.fr

*Quelques fossiles de plantes récoltés dans les mines
de la Corniche angevine
(échantillons du Muséum d'Angers)*

NUMEROS UTILES

PHARMACIE

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche,

composez le **32 37**

Ou

<http://www.3237.fr/public/mobi/index.php>

MEDECIN

**La nuit, le week-end et les jours fériés,
Téléphonez !**

Urgence non vitale : **116 117**

Urgence vitale : **15**

- le soir à partir de 20 H,
- la nuit, le week-end, les jours fériés à partir du samedi midi.

POMPIERS **18**

GENDARMERIE **17**



■ CORRESPONDANTS

Correspondante Paroisse St Pierre en Layon Hyrôme :
Mme Catherine CASADAVANT :
06 82 48 97 21 ou cat.casadavant@orange.fr
Contact Paroisse : 02 41 54 14 49
ou paroissesplh@orange.fr

Correspondante « Ouest France »
Mme Dany FABRY : 02 41 66 30 41 ou 06 71 35 05 42
ou dany.fabry.ofrance@gmail.com

Correspondante « Courrier de l'Ouest »
Mme Nelly SIMON : 02 41 47 29 97 ou 06 73 61 10 13
ou nellysimonco@gmail.com

Correspondante Paroisse St Maurille en Loire et Layon :
Mme Mimie VITRÉ :
02 41 78 37 20 ou andrevitre@orange.fr
Contact Paroisse : 02 41 78 01 36
ou paroisse.st-maurille@wanadoo.fr

Correspondant « Courrier de l'Ouest »
M. Gérard GUIBERT : 02 41 45 79 01 ou 07 82 57 85 78
ou gerard.guibert.chdf.49290@gmail.com



■ MEDICAL

Pédicure/Podologue : 02 41 44 99 36
Ostéopathe : 06 42 25 86 19
Pharmacie : 02 41 78 30 22

Infirmiers : 02 41 78 32 53
Kiné : 02 41 74 98 14
Dentiste : 02 41 78 32 78



■ TOURISME

Camping de la Coudraye : 02 41 78 44 26
Musée de la Vigne et du Vin : 02 41 78 42 75

Camping du Layon : 02 41 78 33 28



■ ECOLES ET RESTAURANTS SCOLAIRES

Directeur enfance jeunesse Val du Layon : **Quentin BRUNEAU** : quentin.bruneau@valdulayon.fr ou 06 08 05 94 17

- Ecole Publique Célestin Freinet :
02 41 78 34 17
- Ecole Privée St Joseph :
02 41 78 37 40
- Restaurant scolaire :
02 41 74 04 03

- Ecole Publique René Guy Cadou :
02 41 78 33 03
- Ecole Privée St Joseph :
02 41 78 39 99
- Restaurant scolaire :
02 41 78 64 31



■ MEDIATHEQUE/BIBLIOTHEQUE

Tel : 02 41 78 47 61
contact@maisonculturelle.org lirenlayon.fr

Horaires d'ouverture :
 Mardi, jeudi et vendredi :
 16h30 - 18h30
 Mer. : 10h-12h30 / 14h-18h30
 Samedi : 10h-12h30

Vacances scolaires :
 Mercredi et samedi :
 10h - 12h30
 Vendredi :
 16h30-18h30

Tel : 02 41 66 31 94
bibliostaubinluigne@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :
 Mercredi : 16h-18h
 Samedi : 10h30-12h30
 Dimanche : 10h30-12h30



■ ENFANCE

Maison d'Assistants Maternelles
 Mam'zelle bulle :
 Tel : 06 02 07 82 47

Halte-garderie Piccolo :
halte-garderie-piccolo.blogspot.fr
 Tel : 02 41 78 47 14

Accueil périscolaire Coup de pouce :
 Tel : 02 41 78 47 61 / 06 30 25 73 55
contact@maisonculturelle.org

Accueil de loisirs (vacances scolaires) :
 Tel : 02 41 78 47 61 / 06 30 25 73 55
contact@maisonculturelle.org

RAM : 02 41 54 06 44

Maison d'Assistants Maternelles
 « Les P'tits d'Hommes » :
 Tel : 06 51 67 78 22

Accueil périscolaire :
 Tel : 02 41 78 64 31
activites.periscolaires-staubin@orange.fr

Accueil de loisirs sans hébergement et
 Espace Jeunesse :
 Tel : 09 61 07 65 58

RAM : 02 41 78 72 45



■ ADMR

ADMR Belanjous : 02 41 68 51 46
 ADMR personnes âgées : 02 41 78 30 24

ADMR Le Louet : 02 41 66 73 98

VIE COMMUNALE : AGENDA

FÉVRIER

J	1	Randonnée pédestre	9H00	Syndicat d'Initiative	Camping de la Coudraye	Saint-Lambert du Lattay
S	3	Concours de belote	13H30	JSL	Salle Marylise	Saint-Lambert du Lattay
M	6	Randonnée pédestre	9H00	Syndicat d'Initiative	Camping de la Coudraye	Saint-Lambert du Lattay
J	15	Randonnée pédestre	9H00	Syndicat d'Initiative	Camping de la Coudraye	Saint-Lambert du Lattay
S	17	Matinée éveil	10H-11H30	École St Joseph	École St Joseph	Saint-Aubin de Luigné
M	20	Randonnée pédestre	9H00	Syndicat d'Initiative	Camping de la Coudraye	Saint-Lambert du Lattay
S	24	Théâtre « Les 10 petits chats » (première)	20H30	La Troupe Bacchus	Musée de la vigne et du vin d'anjou	Saint-Lambert du Lattay
D	25	Journée « structures gonflables »	9H30-19H	APE de l'Avenir, école Célestin Freinet	Salle de sport	Saint-Lambert du Lattay

MARS

J	1	Randonnée pédestre	9H00	Syndicat d'Initiative	Camping de la Coudraye	Saint-Lambert du Lattay
V/S/D	2/3/4	Théâtre « Les 10 petits chats »	20H30	La Troupe Bacchus	Musée de la vigne et du vin d'anjou	Saint-Lambert du Lattay
S	3	Loto	18H	Amicale des Pompiers	Salle Marylise	Saint-Lambert du Lattay
S	3	1 naissance, 1 arbre	15H30		Place Linkebeek	Saint-Lambert du Lattay
S/D	3/4	Week end en poésie				
M	6	Randonnée pédestre	9H00	Syndicat d'Initiative	Camping de la Coudraye	Saint-Lambert du Lattay
S/D	10/11 et 17/18	Théâtre « Vive la colocation »	20H30	Les Showbinois, Cercle St Louis	Salle St Joseph	Saint-Aubin de Luigné
J	15	Randonnée pédestre	9H00	Syndicat d'Initiative	Camping de la Coudraye	Saint-Lambert du Lattay
M	20	Randonnée pédestre	9H00	Syndicat d'Initiative	Camping de la Coudraye	Saint-Lambert du Lattay
D	25	Concert de printemps	15H	Harmonie de St Lambert avec Harmonie de Mozé	Salle Marylise	Saint-Lambert du Lattay
D	25	Chasse aux œufs	9H30-11H30	APEL St Joseph	École St Joseph	Saint-Aubin de Luigné
J	29	Randonnée pédestre	9H00	Syndicat d'Initiative	Camping de la Coudraye	Saint-Lambert du Lattay

LA RÉDACTION PRÉCISE QUE LES ARTICLES DES ASSOCIATIONS SONT ÉDITÉS DANS LEUR INTÉGRALITÉ ET QUE LEUR CONTENU RESTE SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LEURS AUTEURS.

Directeur de publication : Gérard TREMBLAY.
 Conception et rédaction : Commission Communication Val du Layon
 Mise en page et impression : mairie

Les articles pour le prochain « Val'Info » devront nous parvenir avant le mardi 6 mars de préférence par mail : n.barron@valdulayon.fr ou déposés en mairie

